



DEMANDE D'AUTORISATION POUR CONCOURS OU EPREUVE DE CHIENS DE CHASSE

(Arrêté du 21 janvier 2005 modifié par l'arrêté du 15 novembre 2006 fixant certaines conditions de réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse)

Ce formulaire ne s'applique pas aux cas suivants :

- exercices auxquels sont soumis les chiens en vue de leur entretien en bonne forme physique, pouvant notamment consister dans des déplacements sur des voies forestières ou rurales, sans que ces déplacements soient comparables à un entraînement à l'action de chasse, les personnes accompagnant les animaux n'étant munies d'aucune arme et les animaux demeurant sous le contrôle immédiat de leur maître et ne quêteant pas le gibier.
- entraînement de chiens de chasse par un particulier à titre individuel

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et Prénom : ESTOR ADRIEN.....	
Adresse : 98 CHEMIN DE ROUVIERE	
Code Postal : 30260.....	Commune : QUISSAC.....
N° tel : 06 77 11 01 33.....	

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION	
Type de manifestation ⁽¹⁾ :	concours
Dates : 9 ET 10 MARS 2024.....	

LIEU D'ORGANISATION	
Commune(s) : SAINT ETIENNE VALLEE FRANCAISE, MOISSAC VALLEE FRANCAISE	
Lieu(x)-dit(s) :	
Propriétaire(s) des terrains (ou ayants droits ou titulaires du droit de chasse) :	
PARCELLE ONF SUR LES COMMUNES DE SAINT ETIENNE VALLEE FRANCAISE ET MOISSAC VALLEE FRANCAISE, SOCIETE DE CHASSE DE SAINT ETIENNE VALLEE FRANCAISE ET LA CEVENOLE (48).....	
.....	
Superficie concernée (en hectares) : ...ENVIRON 5000 HA.....	
Nature du couvert végétal ⁽¹⁾ :	boisement jachère culture autre
Terrain clôturé ⁽¹⁾ :	OU NON
Enclos de chasse ⁽¹⁾	OU NON

CONDITIONS D'ORGANISATION ⁽²⁾	
<input type="checkbox"/> Chiens courants :	
<input type="checkbox"/> Chiens de pied tenus au trait de limier sur piste artificielle	
<input checked="" type="checkbox"/> Autres cas	
<input type="checkbox"/> Chiens de sang :	
<input type="checkbox"/> Chiens tenus à la longe sur piste artificielle ou sur voie saine et froide	
<input type="checkbox"/> Autres cas	

AUTRES PRECISIONS RELATIVES AUX CONDITIONS D'ORGANISATION	
CONCOURS DE MEUTES ALLANT DE 4 A 10 CHIENS PAR MEUTE SUR LA VOIE DU SANGLIER	

RACES DE CHIENS	
Races participantes	Estimation du nombre de chiens prévu pour chaque race
TOUTES RACES OU CROISEMENT DE RACES ISSUE DU GROUPE 6	MAXIMUM 150 CHIENS 15 MEUTES DE 10 CHIENS MAXI

Le soussigné atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et s'engage :

- à respecter les conditions d'autorisation prescrites par l'administration en vue de la réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse
- à transmettre à la DDT et à la DDCSPP (services vétérinaires) huit jours au moins avant la tenue de la manifestation la liste et le numéro d'identification des chiens qui participent.

Le soussigné atteste :

- avoir recueilli l'accord des propriétaires ou ayants droit ou titulaires du droit de chasse sur les parcelles concernées
- avoir souscrit une assurance couvrant la manifestation

Fait à QUISSAC.....

le 19/02/24.....

Signature du demandeur



⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

⁽²⁾ Cocher la (ou les) case(s)